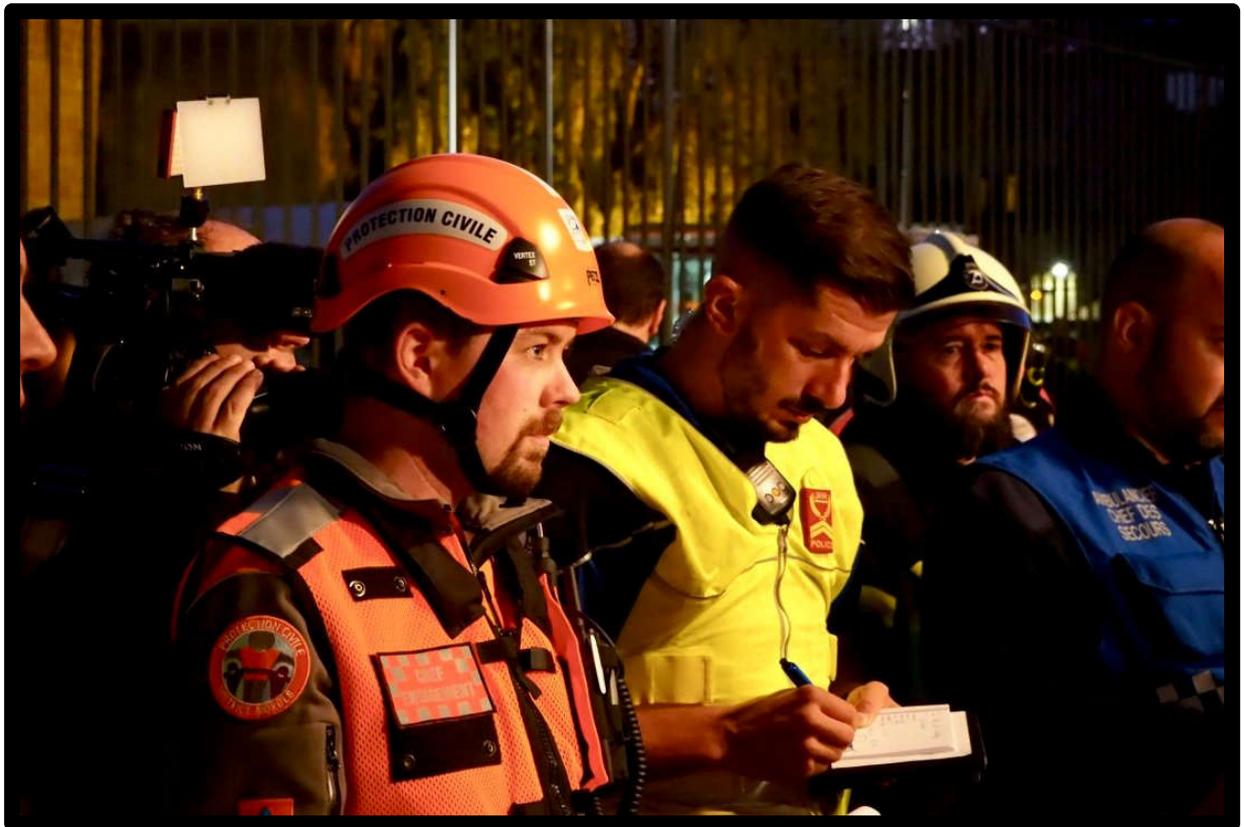




Protection civile
District Morges

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



Les mots « transition, engagement et collaboration » résument à eux seuls la dynamique qui a dominé l'année 2019.

Transition, car après la réorganisation de notre bataillon en passant de 7 à 5 compagnies et par l'introduction des nouveaux règlements de la Protection Civile Vaudoise, nous avons passé d'un ancien modèle de fonctionnement à un nouveau modèle. Cette transition s'est bien déroulée et les résultats ainsi obtenus sont aujourd'hui très positifs. Les changements ainsi amorcés en 2019 ont permis d'introduire de nouvelles pratiques en 2020 à savoir :

- Le « lissage » des cours de répétition de l'ensemble des compagnies des bataillons vaudois afin de garantir une compagnie en service (compagnie d'alarme) durant l'ensemble des semaines de l'année.
- Introduction des conventions sur les objectifs des cours de répétition et inspection par la division PCi VD de ces derniers.

Engagement, car notre bataillon aura été fortement sollicité en 2019 par 5 interventions en faveur de la collectivité et des engagements en situation d'urgence. Ces

engagements auront été réalisés avec professionnalisme et diligence par les miliciens et professionnels de la Protection Civile du District de Morges.

Collaboration, car que ce soit dans les activités quotidiennes, en exercice ou en engagement, je peux souligner les rapports exemplaires que notre bataillon entretient avec les communes du District et les partenaires sécuritaires.

L'année 2019 aura été également marquée par la deuxième phase d'actions de renouvellement du matériel de la PCi vaudoise débutée en 2018 et par la distribution de manuels et supports d'instruction.

Le matériel touché en 2019 comprend :

- De nouveaux casques répondant aux normes de sécurité actuelles pour les astreints de la compagnie 1 FIR;
- Des sacs pour le transport de l'équipement pour les astreints de la compagnie 1 FIR;
- 48 lots de radio Polycom TPH 900 ;
- Document « Antichute », je garantis la sécurité au travail à la protection civile ;
- Document « Conduite », je dirige des astreints de la protection civile ;

- Bloc de formulaires pour l'élaboration de concept de sécurité.

Sur un plan régional, nous avons également travaillé à l'amélioration et à l'efficacité de nos missions par :



- L'acquisition de 2 véhicules polyvalents tout terrain ;
- Du mobilier pour la caserne de St-Prex dont le complément de casiers pour la FIR ;
- Une parabole pour les liaisons satellite de notre PCe ;
- Du matériel de suivi de situation pour la salle de conduite de la caserne ;
- Une infrastructure adaptée à l'instruction de l'antichute.

La standardisation des objectifs des cours de répétition me permet de vous présenter nos activités de compagnie de manière généralisée ou au niveau de détachement et engagement spécifique ayant eu lieu durant l'année écoulée. C'est donc 3969 jours de service que le bataillon a réalisé en 2019.

Commençons par nos 5 compagnies. Elles ont toutes fait service en 2019 selon le standard suivant : un rapport préparatoire d'une journée, deux jours de cours de cadres et 5 jours de cours de répétition.

Les objectifs de formation édictés par la Division PCI ont été introduits dans le programme de formation continue de nos compagnies à savoir :

- Formation sur le concept télématique cantonal avec l'intégration des nouvelles Radios Polycom TPH 900 ;
- Formation de 50% de l'effectif du bataillon au matériel antichute.
- Formation de 60 % de l'effectif du bataillon à la régularisation du trafic routier dans un carrefour ou un giratoire et 100% de l'effectif à la gestion d'un poste de circulation alternée



Les objectifs que j'ai fixé pour le bataillon ont complété le

programme cantonal avec les formations suivantes :

- Formation continue au 1^{er} secours avec l'accent mis sur la réanimation cardiopulmonaire et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique ;
- Formation à la lutte contre les crues et les inondations ;
- Formation aux techniques de poliorcétique ;
- Maintien des compétences spécifiques au socle de base par domaine de la PCi.

La compagnie 5 a réalisé le contrôle périodique des abris des communes de Ferreyres, Moiry, Chevilly, Dizy, Cossonay, La Chaux, Cuarnens, L'Isle et Mont-La-Ville. Le personnel a également poursuivi la constitution des quelques 3235 dossiers d'abris pour notre District.



En 2019, seul un groupe de la compagnie 6 a réalisé un travail au profit de la commune de Saint-Livres. Le chemin d'accès à l'ancienne glacière naturelle du Pré de Saint-Livres ainsi que les

barrières de sécurisation du gouffre ont ainsi été réparés et renforcés par nos soins.

La compagnie 4 a, dans le cadre d'un exercice de section, procédé à l'accueil et la prise en charge, dans le poste de commandement du Cherrat à St-Prex, de 26 résidents d'un EMS de la région pour la journée.

La compagnie 1 FIR (Formation d'Intervention Régionale) a été engagée selon les mêmes prescriptions d'instruction que le reste du bataillon. Un groupe de la compagnie a été engagé pour l'exercice de la Police Cantonale « Blackout ». Ce dernier a permis de tester l'alimentation en électricité de l'antenne relais Polycom du Signal de Bougy, mission qui est confiée à la PCi en collaboration avec le service technique de la Police Cantonale pour l'ensemble des antennes du Canton en cas de panne de courant. Cinquante hommes de la compagnie ont également participé à un exercice cantonal, dans la Forêt du Grand Risoux à la Vallée, afin de tester les procédures d'intervention en cas d'épizootie de Peste Porcine Africaine (PPA). Cet exercice, conduit par la division PCi VD, a regroupé les ORPC du Gros-de-Vaud et de Morges ainsi que le détachement cantonal et la

direction des affaires vétérinaires de l'Etat de Vaud. Pour terminer, la compagnie a participé à un exercice de grande ampleur qui impliquait l'ensemble de la chaîne sécuritaire locale.

Cet exercice nommé « SYNERGIA » avait pour but premier de travailler et tester les synergies entre les acteurs sécuritaires sur la thématique d'un incendie touchant le Château de Morges. Cet exercice, qui aura mobilisé 135 intervenants provenant des services de la Police Région Morges (PRM), du SIS Morget, du Centre de Secours d'Urgence (CSU) Morges-Aubonne, du Détachement du Poste Médical Avancé (DPMA), de la Protection Civile, de la ville de Morges et du personnel des musées du Château, aura permis de tester 3 objectifs :



- Evacuation du musée avec la participation d'un groupe de 45 figurants provenant de la PCi, extinction et sauvetage.
- Prise en charge des personnes impliquées valides et blessées.

- Evacuation d'une salle du musée et prise en charge de la collection par les spécialistes de la Protection des Biens Culturels (PBC) de la PCi et du musée.



Cet exercice, qui aura été une première régionale de par son ampleur, fut un succès qui aura permis de construire de solides passerelles entre les services sécuritaires régionaux et le personnel des musées du Château. Il aura également permis de tester une intervention PBC au Château dans des conditions les plus proches possible de la réalité.

De plus, l'exercice a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique grâce à une collaboration dynamique avec le service de communication de la ville de Morges. La population a pu ainsi découvrir l'exercice grâce à la RTS et à La Télé qui nous ont consacré un reportage aux journaux télévisuels du 12h45 et respectivement du 19h pour La Télé. La radio Lausanne FM

et les journaux de Morges et de La Côte ont également suivi l'exercice.

Un film a, pour finir, été tourné par une équipe de caméraman mixte provenant du détachement presse et médias du SIS Morget et de la PCi.

C'est grâce au travail des astreints du détachement presse et médias, sous le commandement du capitaine Alain Delaloye, que j'ai la possibilité d'illustrer ce rapport et mes présentations avec des photos de qualité et que notre site internet et notre page Facebook sont rendus aussi dynamiques. Je vous invite à venir les visiter (www.pci-district-morges.ch).

Pour terminer, notre ORPC a eu l'honneur de recevoir l'émission radiophonique de la 1^{ère} « Les Dicodeurs » pour un enregistrement à la caserne de St-Prex. Ce sont « Les Dicodeurs » Frédéric Gérard, Vincent Kohler, Pascal Vincent et Eric Constantin, sous la direction de l'animatrice Laurence Bisang, qui ont mis à l'honneur la PCi du District de Morges durant la semaine du 14 au 19 janvier. Avec plus de 180'000 auditeurs, cet événement totalement atypique aura été une très bonne opération de communication.

L'étymologie du mot communiquer nous vient du latin "Communicare" qui signifie "mettre en commun".

C'est dans cet objectif de partage et d'ouverture que la PCi pourra créer des valeurs supérieures et gagner des promoteurs parmi la population.

Mais les activités et prestations de notre bataillon ne se sont pas arrêtées ici.



Comme chaque année, nous avons participé à l'essai des alarmes fédérales le mercredi 6 février. C'est en effet, le 1^{er} mercredi du mois de février que l'ensemble des sirènes de notre pays sont testées. Pour notre District, il s'agit de 69 sirènes fixes et de 26 sirènes mobiles qui ont été enclenchées par nos soins en collaboration avec les communes. Aucune sirène n'a été défectueuse durant l'essai et deux sirènes fixes n'ont pu être testées pour cause de travaux sur les installations.

En parallèle à cet essai, un détachement ad hoc a continué le travail de création et de test des listes téléphoniques pour les habitations isolées qui ne peuvent

recevoir l'alarme que par voie téléphonique car elles sont trop éloignées des sirènes fixes ou des parcours de sirènes mobiles.

Notre service de la Protection des Biens Culturels (PBC) a poursuivi ses activités de recensement des biens au profit des communes de Chigny, Denens, Echichens, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Saint-Prex, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château et du musée militaire Vaudois au Château de Morges.

Les fiches d'évacuation de ces différents sites ont également été créées. Elles ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection des Biens Culturels de la PCi.

Nos spécialistes de la PBC ont également suivi une formation sur la conservation des livres mouillés ou en partie détruits par le feu. Cette formation, délivrée par Mme Maria Shazar de la bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, a permis à nos spécialistes de la PBC d'augmenter leurs connaissances sur une problématique très spécifique et ceci en perspective de l'exercice SYNERGIA.



Quatre semaines de cours de répétition ont été consacrées à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer. L'entretien de nos 16 constructions, du matériel, des équipements et de nos 13 véhicules demande une planification importante et suivie.

Notre Etat-major de bataillon s'est exercé aux activités de conduite et de résolution systématique de problème selon les techniques et processus de travail en structure d'état-major sur la base d'un scénario d'une épizootie aviaire.

Notre Etat-major a également été engagé avec l'Etat-Major de crise de la ville de Morges pour des

formations et un exercice sur la thématique d'un glissement de terrain.



Cet Etat-major, existant depuis 2015, permet aux cadres des services de la ville de Morges et aux partenaires sécuritaires de la PRM, du SIS Morget et de la PCi de collaborer et de s'exercer ensemble à la gestion d'une crise.

Nos spécialistes de la protection ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont travaillé à la révision et à l'amélioration du concept de distribution des comprimés d'iode à la population en cas d'accident ou d'événement atomique, nucléaire ou radiologique. Ces comprimés, stockés par nos soins, doivent être pris par la population dans un délai de 12 heures après l'événement. Ils ont pour fonction de protéger la glande thyroïde contre l'iode 131 radioactif. Une absence de protection peut provoquer un cancer de la glande thyroïde.

Comme chaque année en mars, l'école de formation de base de

sapeurs-pompiers a nécessité la préparation de 200 menus sur deux jours à notre caserne de St-Prex par un détachement de cuisine de la PCi.

Notre bataillon a également été fortement sollicité pour 5 interventions en faveur de la collectivité (IFC) :



Le lundi 6 mai, c'est la marche à travers Morges "Morges Bouge" qui a nécessité l'engagement d'astreints en appui de la PRM avec des missions de facilitateurs pour les passages piétons empruntés par le parcours de la marche.

La compagnie 4 a été engagée, le jeudi 2 mai, en collaboration avec la PRM, à la sécurisation de l'arrivée de la 2^{ème} étape de cyclisme du Tour de Romandie qui reliait Le Locle à Morges.

La compagnie 1 (FIR) a travaillé au succès de la journée des communes vaudoises qui s'est déroulée le samedi 15 juin à Cossonay. Des missions de montage et démontage d'infrastructures ont été confiées à

la compagnie ainsi que des missions de gestion du trafic, de sécurité et de ravitaillement durant la journée de l'UCV.



La compagnie 6 a été engagée le samedi 1^{er} juin pour l'arrivée de la 2^{ème} étape de cyclisme du Tour du Pays de Vaud qui reliait Cugy à Bière et le contre-la-montre qui s'est également tenu à Bière le même jour. La compagnie a assumé des missions de montage et démontage d'infrastructures, de gestion du trafic et de sécurisation du parcours de la course.

La 12^{ème} édition de la Fête des Vignerons (FEVI) depuis 1797 a mobilisé l'ensemble de la Protection Civile Vaudoise avec plus de 6000 jours de service effectués par les astreints pour des missions de montage et démontage d'infrastructures et de sécurité durant la manifestation.

Pour notre Bataillon, c'est 110 astreints sous la conduite du capitaine Damien Baumgartner qui ont rejoint la Riviera du 25 au 30

juillet pour une subordination d'une semaine à une compagnie du bataillon du District Riviera-Pays-d'Enhaut.

Une partie de la compagnie 7 à également été engagée durant son cours de répétition du mois d'août au profit de missions de démontage des infrastructures de la fête.

La Protection Civile s'entraîne, exerce et renforce les connaissances de ses astreints afin d'être prête le jour où elle est alarmée. Nous avons le devoir de répondre à toutes sollicitations d'urgence avec professionnalisme et efficacité.

L'année 2019 a étrangement ressemblé à l'année 2018. En effet, le 15 juin, d'importants orages ont provoqué de nombreuses inondations dans notre canton. Tout le monde se rappelle de ces images spectaculaires des rues de Cossonay transformées en torrent le jour de la manifestation de l'UCV. Nous avons été engagés pour la construction d'un muret en sacs de sable pour protéger un commerce à Cottens.

Avec les très fortes chaleurs de l'été, le plan canicule sera déclenché du 25 au 28 juin. Un détachement de la PCi a appuyé les communes qui nous ont sollicitées pour réaliser les visites à domicile des personnes considérées à risque.

Le 9 octobre, nous avons engagé 49 astreints, à la demande de la Police Cantonale, pour la mise en place de 5 plans de délestage de l'autoroute A1 de 12h à 20h suite à un accident de circulation mortel à Morges.



Tous ces engagements, que ce soit en exercice ou en situation réelle, que ce soit des manifestations ou des cours de répétition, n'auraient pas été possible sans le concours des miliciens, le cœur et la raison d'être de notre organisation, sans les professionnels de la PCi du District de Morges et sans le soutien infaillible des autorités politiques de notre District. Que ce soient les 62 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence, en 2019, de Monsieur Jean Barbey, ou les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

"Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficace tout en maîtrisant les coûts", cette volonté

de mes autorités est aujourd'hui devenue adage dans notre organisation.

La PCi du District de Morges poursuit sereinement son chemin en 2020 avec la réalisation des objectifs de formation fixés par la division PCi du SSCM :

- Gestion et conduite des CR : les services d'instruction des ORPC sont organisés et conduits par la milice ;
- Rythme de conduite : Le rythme de conduite décrit dans la documentation « Instruction » est suivi ;
- Intégration du concept télématique cantonal : chaque astreint de la PCi VD s'intègre de manière autonome à un réseau télématique mis en place, avec les stations Polycom reçues ;
- Technique de commandement : les techniques de commandement de la documentation « Commandement » sont appliquées par tous les échelons concernés ;
- Création et direction d'exercice : chaque commandant de compagnie crée et dirige un exercice de sct lors de son CR.

Dispositions pénales :

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des infractions !

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Lorsqu'un astreint ne fait pas parvenir son livret de service à l'office dans les délais, et après trois avertissements, nous transmettons son dossier pour dénonciation à la Préfecture.

Lors d'une première absence à un cours de répétition, nous adressons un courrier d'avertissement.

Lors de la deuxième absence, nous transmettons le dossier au SSCM pour dénonciation au Procureur général du canton de Vaud.

Avertissements : 34

Dénonciations : 13

Saint-Prex, le 1^{er} février 2020

It-col Dumartheray Marc



Commandant Bataillon
ORPC de Morges

Distribution :

Comité de direction	7 ex
Communes	62 ex
Etat-major	19 ex
Cdt PCi VD	1 ex
Préfecture	1 ex